Procès-verbal n°29 Commission des Compétitions Jeunes.

Réunion du :	Jeudi 7 mars 2024
À :	14H00 au District
Présidence :	M. Bernard BARLAGUET
Présent(e)s :	MRS. Jean Pierre RIEU. Patrick AURILLON. Emile HOURS. Jean Marie TASTEVIN. Denis LASGOUTE. Stéphane BROCQ

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boite mail officielle du club ([n°affiliation]@footoccitanie.fr). Seuls les courriels identifiés avec le Nom, Prénom et Qualité de l'auteur seront pris en compte par le District.
A défaut du respect des prescriptions ci-dessus énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable.
(Cf Article 17.1 du règlement intérieur du District).

APPROBATION DES PROCES VERBAUX

La Commission approuve le procès-verbal N°28 du 29 Février 2024

COUPES GARD LOZERE

Les prochains tirages de la Coupe GARD LOZERE auront lieu le jeudi 14 Mars à 14H00 au siège du District GARD LOZERE ; les clubs concernés sont cordialement invités.

Les rencontres auront lieu le samedi 6 AVRIL 2024 à 15H00
Les rencontres auront lieu le dimanche 7 AVRIL 2024 à 10H00.
Pour les équipes U15 désirant jouer leur rencontre le samedi, faire la demande à partir de FOOT CLUB.

RETOUR CSR

COUPE GARD LOZERE U19
AS POULX/BAGNOLS ESCANAUX du 13.01.2024
Donne match perdu aux deux équipes, le club d'AIMARGUES est qualifié au prochain tour.

U17 D2 POULE B
CO SOLEIL LEVANT/FC CANABIER du 04.02.2024
Dit :

1. AIMARGUES CABASSUT/NIMES SOLEIL LEVANT du 07.01.2024

Donne match perdu à NIMES SOLEIL LEVANT

2. BAGNOLS PONT 2/NIMES SOLEIL LEVANT du 28.01.2024

Confirme le résultat acquis sur le terrain.

3. NIMES SOLEIL LEVANT/FC CANABIER du 04.02.2024

Confirme le résultat acquis sur le terrain.

MODIFICATIONS RENCONTRES

U16/U17 D1 POULE B
SBFC BEAUCAIRE 2/RC GENERAC du 09.03.2024 **aura lieu le dimanche 10 mars 2024 à 11H00 sur les installations de BEAUCAIRE (accord des équipes)**

U16/U17 D2 POULE A
AS ROUSSON/SAINT PRIVAT MONS du 17.03.2024 **aura lieu le samedi 16 mars 2024 à 18H00 sur les installations de ROUSSON (accord des équipes)**

U16/U17 D2 POULE B
BAGNOLS PONT 2/THEZIERS du 09.03.2024 **aura lieu le dimanche 10 mars 2024 à 10H30 sur les installations de BAGNOLS (accord des équipes).**

U16/U17 D2 POULE C
VERGEZE EP 2/VESTRIC US du 10.03.2024 **aura lieu le samedi 9 mars 2024 à 14H30 sur les installations de VERGEZE (accord des équipes).**

U14/U15 D3 POULE A
ANDUZE SC /ALES OL 2 du 17.03.2024 **aura lieu le samedi 16 mars 2024 à 17H00 sur les installations d'ANDUZE (accord des équipes)**

FC VAUVERT/CARDET OL du 10.03.2024 **aura lieu le samedi 09 mars 2024 à 15H30 sur les installations de VAUVERT (accord des équipes).**

Rencontres non jouées du dimanche 3 mars 2024
(seules horaires peuvent être modifiées avec accord des équipes)

COUPE GARD LOZERE U15

AS CAISSARGUES/POULX est reportée au mercredi 13 mars 2024 à 16h00 **sur les installations de CAISSARGUES (décision de la commission)**
CHUSCLAN LAUDUN CAVILLARGUES/N. GAZELEC **est reportée au mercredi 13 mars 2024 à 18H00 sur les installations de LAUDUN (décision de la commission)**

U14/U15 D3 POULE C
VALLABREGUES/AS VERS 2 **aura lieu le mercredi 13 mars 2024 à 18H00 sur les installations de VALLABREGUES (décision de la commission)**
BELLEGARDE LES SAINTES/ST ALEXANDRE **aura lieu le dimanche 31 mars 2024 sur les installations de BELLEGARDE. (décision de la commission)**

U14 TERRITOIRE GARD HERAULT
CHUSCLAN LAUDUN 11/MARGUERITTES 11 **aura lieu le dimanche 7 avril 2024 à 10H00 sur les installations de CHUSCLAN (accord des équipes)**
N GAZELEC/SBFC BEAUCAIRE **aura lieu le dimanche 7 avril 2024 à 10H00 sur les installations de RAYMOND PELISSIER NIMES (accord des équipes)**

U16/U17 D2 POULE A
ES SUMENE/SA CIGALOIS **aura lieu le dimanche 7 avril 2024 à 11H30 sur les installations de SUMENE (accord des équipes)**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président,
Bernard BARLAGUET